



Feuillelet d'information

Au sujet de la médecine naturopathique

- La médecine naturopathique est une profession de soins de santé générale primaire qui fait appel à une approche fonctionnelle envers la médecine.
- Le docteur en naturopathie traite les causes profondes d'une affection et s'attaque aux facteurs de risque à l'aide d'une variété de traitements naturels et traditionnels.
- Au nombre des traitements que les docteurs en naturopathie utilisent, citons : nutrition clinique, médecine par les plantes, médecine physique, conseils sur le mode de vie et services d'acupuncture.
- En tant que généraliste de soins de santé primaires, le docteur en naturopathie travaille avec les équipes intercollaboratives de cercles de soins de ses patients.

Contexte réglementaire

- Avant la proclamation de la *Loi de 2007 sur les naturopathes*, le 1^{er} juillet 2015, les docteurs en naturopathie de l'Ontario étaient réglementés depuis 1925, en vertu de la *Loi sur les praticiens ne prescrivant pas de médicaments*.
- La proclamation de la loi regroupe la profession en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* (LPSR); la même loi qui régit les 25 autres professions de santé réglementées en Ontario.
- En plaçant la médecine naturopathique sous l'égide de la LPSR, le gouvernement provincial reconnaît le caractère sécuritaire et efficace de la profession, sans mentionner l'éducation, la formation, les connaissances et les compétences approfondies que les docteurs en naturopathie doivent posséder pour exercer leur profession.
- La LPSR protège la sécurité publique en établissant soigneusement et clairement les normes de sécurité auxquelles doivent se conformer les professionnels de la santé réglementés.

Réduire le fardeau sur le système de soins de santé

- Les docteurs en naturopathie se concentrent sur la santé globale et le bien-être de leurs patients.
- En harmonie avec le Plan d'action en matière de soins de santé de l'Ontario et le Plan d'action pour les personnes âgées de l'Ontario, les docteurs en naturopathie prodiguent des soins qui répondent à des objectifs thérapeutiques centrés sur le patient, accessible aux familles où et quand c'est nécessaire, sans ajouter au fardeau de coûts du RAMO.
- Les patients paient eux-mêmes les frais des soins naturopathiques; le régime provincial n'assume aucun coût.
- Dans certaines régions de l'Ontario, les docteurs en naturopathie sont les seuls professionnels de la santé prêts à prodiguer des soins généraux primaires.

Formation et éducation

- Le *Canadian College of Naturopathic Medicine* est la seule école de médecine naturopathique agréée en Ontario.
- Les docteurs en naturopathie doivent détenir un diplôme de premier cycle universitaire, en plus de suivre quatre ans de formation dans une école agréée en médecine naturopathique.
- Les docteurs en naturopathie doivent passer deux examens pour obtenir un permis les autorisant à exercer en Ontario.

- Afin de rester en règle auprès du *College of Naturopaths of Ontario*, les docteurs en naturopathie sont tenus de suivre 70 heures de cours agréés de formation permanente tous les trois ans.